

COLLOQUE

# REGARDS SUR TRENTE ANNÉES D'APPLICATION DU DROIT UNIFORME AFRICAIN DES AFFAIRES (OHADA)

## Programme

Jeudi 23 novembre 2023

**UCLy**  
**Campus Saint-Paul**  
**Amphi Mérieux**

10 place des Archives  
69002 LYON

Trente années après la signature du Traité international instituant l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA), le droit uniforme issu du texte fondamental demeure une expérience sans pareille d'uniformisation du droit des affaires. Cela étant, adopter des normes est une chose, en assurer l'effectivité en est une toute autre. Par ailleurs, le droit ne s'identifie pas à l'ordre du législateur.

Dans les dix-sept (17) Etats membres, le droit OHADA est-il pareillement un droit vivant ? Dans l'affirmative, comment, par quoi, grâce à quels acteurs, dans quel environnement et sous quelles influences éventuelles ce droit vivrait-il ?

Ces interrogations constituent, parmi d'autres, la trame des problématiques factuelles et actuelles appréhendées par le colloque international qui sera accueilli à Lyon le jeudi 23 novembre prochain.

Co-organisé par les Facultés de Droit de l'Université de Grenoble Alpes (UGA) et de l'Université Catholique de Lyon (UCLy), le colloque croquera "de/par" des universitaires et des praticiens plusieurs « Regards sur trente années d'application du droit OHADA ».

## MATIN

### Ouverture

8h30 : Accueil – café/viennoiseries

9h00-9h30 :

- Mots de bienvenue

**Valérie AUBOURG, Vice Rectrice en charge de la Recherche UCLy**

**Marjolaine MONOT-FOULETIER, Responsable du Pôle de Recherche Sciences Juridique, Politiques et Sociales de L'UCLy**

**Pr. Mayatta Ndiaye MBAYE, Secrétaire permanent de l'OHADA**

- Propos introductifs

**Pr. Mayatta Ndiaye MBAYE, Secrétaire permanent de l'OHADA**

**Pr. Gérard BLANC, Aix-Marseille Université**

### 9h30-10h30

#### Sous-thème 1. « LES GARANTIES D'APPLICATION DU DROIT OHADA »

Présidence : **Mme Sylvie Batakou, Docteure en droit, Enseignant-chercheur contractuel, Université Grenoble Alpes**

Le partage des compétences entre la CCJA et les juridictions nationales (partage des compétences, annulation des décisions des CS nationales incompétamment saisies, dialogue des juges entre CCJA et juridictions nationales)

**Pr. Alex TJOUEN, Université de Yaoundé II**

L'exécution des décisions de justice : analyse comparée de la CCJA et de la CJUE

**Pr. Jean-Jacques ANSAULT, Université Paris II-Panthéon Assas**

L'efficacité et l'effectivité des décisions de la CCJA

**M. Jimmy KODO, FCI Arb, Docteur en droit, Avocat au Barreau de Paris, Arbitre ; ancien Conseiller technique du président de la CCJA-OHADA**

10h30-11h00 : Discussions

11h00-11h15 : Pause-café

### 11h15-12h15

#### Sous-thème 2. « LA CONTRIBUTION DES NORMES EXTÉRIEURES À L'APPLICATION DU DROIT OHADA »

Présidence : **M. Fallou Diop, Maître de conférences, Université Jean Moulin Lyon 3**

Les principes généraux du droit et les usages dans la jurisprudence de la CCJA

**Pr. Gérard NGOUMTSA ANOU, Université Grenoble Alpes**

Le rôle du droit national dans l'application du droit OHADA

**Pr. Roger MASAMBA, Université de Kinshasa**

Les droits régionaux et l'application du droit OHADA

**Pr. Samuel-Jacques PRISO-ESSAWE, Université d'Avignon**

12h15-12h45 : Discussions

12h45-14h00 : Pause méridienne

## APRÈS-MIDI

14h00-15h00

### Sous-thème 3. « L'EFFECTIVITÉ DE L'APPLICATION DU DROIT OHADA »

Présidence : **M. Charlemagne Dagbedji**,  
Maître de conférences, Université Jean  
Moulin Lyon 3

L'effectivité de l'application non  
contentieuse et le secteur informel  
**Mme Stéphanie KWEMO**, Docteure en  
droit, Avocate au Barreau de Paris

L'effectivité de l'application contentieuse  
devant les juridictions nationales  
**M. Aziber Didot-Seïd Algadi**, Docteur  
en droit, Directeur de la recherche et de  
la documentation de l'Ecole régionale  
supérieure de la magistrature (ERSUMA) de  
l'OHADA

Les obstacles à l'effectivité du droit  
OHADA  
**M. Louis-Daniel MUKA TSHIBENDE**, Maître  
de conférences, UCLy

15h00-15h30 : Discussions

15h30-15h45 : Pause-café

15h45-16h30

### Sous-thème 4. « TABLE-RONDE SUR LES DÉFIS À RELEVER POUR UNE MEILLEURE APPLICATION DU DROIT OHADA »

Présidence: **Mme Aline Mbenoun-Ngoue**,  
Docteure en droit, Certifiée DPO (RNCP),  
Conseil à l'OAPI, Chargée d'enseignement,  
Université de Lyon

Le point de vue socio-anthropologique  
**M. Didier PRINCE AGBODJAN**, Maître de  
conférences, UCLy

Le point de vue du chef d'entreprise  
**M. Benjamin BEKONO OBAMA**, Maître de  
conférences, UCLy, Chef d'entreprise

Le point de vue de l'avocat  
**M. Thomas KENDRA**, Avocat Associé,  
Hogan Lovells

16h30-17h00

### RAPPORT DE SYNTHÈSE

Pr. **Thierry GRANIER**, Aix-Marseille  
Université

## Direction scientifique

Pr. Gérard NGOUMTSA ANOU,  
Université Grenoble Alpes (CRJ – EA  
1965)

Dr. Louis-Daniel MUKA TSHIBENDE,  
UCLy (UR Confluence Sciences et  
Humanités – EA 1598)

## Informations pratiques

### Tarifs

100€ pour les professionnels\*  
Code OHADA offert aux 20 premiers inscrits

*\*Eligible à la formation des avocats*

Gratuit pour les étudiants, doctorants  
et les enseignants-chercheurs

### Inscriptions obligatoires

• en ligne sur: [www.ucl.fr/l-ucl/](http://www.ucl.fr/l-ucl/agenda/colloque-irenee-de-lyon)  
[agenda/colloque-irenee-de-lyon](http://agenda/colloque-irenee-de-lyon)

*Evenement éligible à la formation des  
avocats*

### Lieux

Amphi Mérieux, Campus Saint-Paul

### Renseignements

[ur.pole6@univ-catholyon.fr](mailto:ur.pole6@univ-catholyon.fr)

Partenaires:

